

LE MAIRE ET L'ETAT

Les relations entre les maires et l'Etat sont-elles adaptées aux exigences nouvelles d'une république décentralisée et à l'accroissement des responsabilités assurées par les communes dans des politiques publiques de plus en plus territorialisées ?

Qu'attendent les maires de l'Etat :

- des changements dans son organisation, ses méthodes de gouvernance dans ses pratiques vis-à-vis des communes ?
- plus de liberté et plus de moyens pour agir ?
- la simplification de l'exercice du mandat municipal et plus de sécurité juridique ?
- un engagement aux côtés des élus et un appui durable de leurs projets ?

Autant de questions qui peuvent être posées dans des domaines aussi divers que l'emploi, l'éducation, la santé, l'environnement, la politique de la ville, la sécurité juridique et la sécurité civile, pour l'organisation des services publics et le développement de l'intercommunalité.

LUNDI 21 NOVEMBRE 2005

Réunion des maires d'Outre-mer à l'Hôtel de Ville de Paris

Comment et dans quelles conditions les maires peuvent-ils contribuer, aux côtés de l'Etat, au maintien et au renforcement de la cohésion sociale ?

MARDI 22 NOVEMBRE 2005

Matin :

9h30 à 12h30 *Auditorium* : Séance dédiée aux maires des communes rurales.

Les administrations, les services de l'Etat et les autres opérateurs de services publics ou au public en milieu rural

Comment et dans quel cadre juridique et territorial organiser l'information, la concertation et l'action entre les maires et les opérateurs publics ou privés pour assurer la présence et l'accessibilité des services publics ou au public ? Comment mutualiser les moyens financiers pour soutenir et accompagner les projets ? Quel peut être l'apport de l'Etat et des différents opérateurs ?

Séance animée par Jean-Claude Frécon (Pouilly-lès-Feurs) et Paul Durieu (Camaret-sur-Ayguès), président de la conférence nationale des services publics en milieu rural.

Atelier : la gestion des aires d'accueil des gens du voyage : l'application de la loi Besson

Quelle implication pour les communes et pour l'Etat ?

Animé par Pierre Hérisson (Sévrier) et Louis Besson (Chambéry).

Atelier : le maire et l'urbanisme : situation spécifique de l'Outre-mer

Trois ans après que la loi les a institués, qu'en est-il concrètement de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme Outre-mer ?

Après-midi :

- 14h30 à 17h30**
- 1. Bilan de l'intercommunalité** : Jacqueline Gourault, 1^{ère} vice-présidente de l'AMF, présidente de la commission intercommunalité.
 - 2. Assemblée générale statutaire ordinaire**
Rapport financier par Michel Charasse, trésorier général de l'AMF.
Rapport d'activité par André Laignel, secrétaire général de l'AMF.
 - 3. Assemblée générale statutaire extraordinaire** : modification des statuts de l'AMF.
 - 4. Séance solennelle d'ouverture**
Intervention de Bertrand Delanoë, maire de Paris.
Intervention de Jacques Pélissard, président de l'AMF.
Intervention de Dominique de Villepin, Premier Ministre.
- 19h00** Réception des maires par Bertrand Delanoë, à l'Hôtel de Ville de Paris.

MERCREDI 23 NOVEMBRE 2005

Matin :

9h30 à 12h30 **Auditorium : Le maire, l'intercommunalité et l'Etat**

Le régime juridique et financier de l'intercommunalité a-t-il permis aux maires de définir et de conduire ensemble des projets de développement cohérent et solidaire des agglomérations urbaines et des territoires ruraux ? Faut-il rechercher un nouvel équilibre entre les compétences et les moyens financiers des communes membres des EPCI ?

Séance animée par Jacqueline Gourault (Chaussée-St-Victor) et Yves Goasdoué (Flers).
Avec la participation attendue de Brice Hortefeux, Ministre délégué aux Collectivités territoriales.

Atelier : le maire et l'urbanisme

Les maires ont-ils des moyens juridiques, techniques et financiers suffisants pour définir et conduire une politique d'aménagement des territoires ruraux et intercommunaux ? Faut-il modifier, et dans quel sens, les outils et les pouvoirs dont ils disposent dans l'élaboration des documents d'urbanisme, la délivrance des autorisations d'occupation des sols et la maîtrise du foncier ? Quel doit être le rôle de l'Etat ?

Animé par Pierre Ducout (Cestas) et Hervé Marseille (Meudon).
Avec la participation attendue de Dominique Perben, Ministre des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Atelier : le maire agent de l'Etat.

Ne convient-il pas de préciser et de clarifier les pouvoirs dont le maire dispose en sa qualité d'officier de police judiciaire, d'officier d'état civil ainsi que les missions d'administration générale qui lui incombent en tant qu'agent de l'Etat ?

Animé par Odette Herviaux (La Croix-Helléan) et Etienne Pinte (Versailles).
Avec la participation attendue de représentants des Ministres de l'Intérieur et de la Justice.

Atelier : le maire et le tourisme

Face à une concurrence de plus en plus vive, les communes touristiques initient de nombreuses réalisations pour valoriser leur patrimoine naturel, environnemental, historique, culturel, industriel...
Ces opérations peuvent également concourir à l'aménagement du territoire de notre pays, au développement local ou être un élément dynamique de revitalisation du monde rural.
Cependant, quels sont les conseils à donner ?

Animé par Didier Borotra (Biarritz) et Jean Launay (Bretenoux).
Avec la participation attendue de Léon Bertrand, Ministre délégué au Tourisme.

Points d'information technique

10h00-11h00 : l'accueil de la petite enfance

11h00-12h00 : la gestion de trésorerie

Après-midi :

14h30 à 17h30 Auditorium : Comment assurer et garantir la sécurité juridique des maires ?

Pour prévenir et limiter les risques de contentieux devant le juge administratif et judiciaire, ne faut-il pas et comment réduire l'inflation de la réglementation et des normes, développer et organiser le conseil et l'assistance juridique et technique aux maires et améliorer le contrôle de légalité ?

Débat animé par Jean-Paul Gauzes (Ste-Agathe-d'Aliermont) et Samuel Martin (Le Monestier-du-Percy).
Avec la participation attendue des Ministres de la Justice et de l'Intérieur ou de leurs représentants.

Atelier : le maire et la sécurité civile

Qu'attend l'Etat des maires dans l'organisation de la sécurité civile ? Comment assurer, dans les faits, leur information et leur participation notamment dans les situations de crise ?

Animé par Jean Proriot (Beauzac) et Jean-Paul Bacquet (Coudes).
Avec la participation attendue du directeur de la défense et de la sécurité civiles.

Atelier : le maire et l'emploi

Comment, avec qui et jusqu'où, les maires peuvent-ils contribuer à la politique de l'emploi, qu'elle passe par les contrats aidés, les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (missions locales, apprentissage) ou par un partenariat dans le cadre des maisons de l'emploi ?

Animé par Maud Tallet (Champs-sur-Marne) et Françoise Nicolas (Vandoeuvre-les-Nancy).
Avec la participation attendue de Gérard Larcher, Ministre délégué à l'Emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Atelier : le maire et l'environnement

La gestion de l'eau et des déchets n'implique-t-elle pas de renforcer les relations entre les maires et les usagers des services mis en place par les communes, en termes d'information, de participation et de financement ? L'Etat ne doit-il pas adapter la réglementation actuelle et sur quels points ?

Animé par Denis Merville (Sainneville) et Michel Bourgain (Ile-St-Denis).
Avec la participation de Nelly Ollin, Ministre de l'Ecologie et du développement durable.

Atelier : le maire et l'école

Comment sont assurées aujourd'hui les obligations et les responsabilités que la loi impose au maire, au conseil municipal et à la commune ou à un EPCI (inscription, sectorisation, répartition des dépenses) ? Comment, et dans quelles conditions, les maires peuvent-ils participer à la mise en place de politiques administratives nouvelles à caractère pédagogique ou social ?

Animé par Jean Germain (Tours) et Pierre-Yves Jardel (Orbais-l'Abbaye).
Avec la participation attendue du Ministre de l'Education ou de ses représentants.

Points d'information technique

14h30-15h30 : les SEM

16h00-17h00 : les correspondants-défense

DE 09H00 A 16H30

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ET SUR LA MODIFICATION STATUTAIRE (CF. REGLEMENT PARTICULIER)

Matin :

9h30 à 12h30 Auditorium : Les relations financières et fiscales entre l'Etat et les collectivités locales

Au-delà des réformes partielles et incertaines (TP, TFNB, DGF) n'est-il pas temps de refonder ces relations dans leur double volet financier et fiscal ? Quels devraient être la forme et le contenu d'un contrat de croissance et de solidarité entre l'Etat et les collectivités locales ?

Séance animée par Philippe Laurent (Sceaux) et Pascal Buchet (Fontenay-aux-Roses).
Avec la participation attendue de Jean-François Copé, Ministre du Budget.

Atelier : le maire et la sécurité publique

Y a-t-il eu une évolution positive dans les rapports entre les maires d'une part, et la police, la gendarmerie et la justice, d'autre part ? Quel doit être le rôle des maires dans une politique locale de prévention de la délinquance ?

Animé par Marie-Louise Fort (Sens), Jean-Pierre Balduyck (Tourcoing), Gérard Hamel (Dreux) et Christophe Rouillon (Coulaines).
Avec la participation attendue des représentants des Ministres de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense.

Atelier : le maire et la santé

Quels peuvent être les moyens d'action des maires pour favoriser l'accès aux soins, participer aux politiques de santé publique et développer une politique locale de santé ?

Animé par Pierre Vergnier (Guéret) et Marc Bernier (Vaiges).
Avec la participation attendue de Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des solidarités.

Atelier : le maire et la politique de la ville

Comment refonder la politique de la ville et articuler les opérations de rénovation urbaine avec les actions visant à assurer la cohésion sociale des territoires urbains fragiles ? A travers quelle contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales, sur quels objectifs partagés ?

Animé par François Rebsamen (Dijon) et Jean-Jacques Pignard (Villefranche-sur-Saône).
Avec la participation attendue de Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la parité.

Points d'information technique

9h30-10h30 : *l'intérêt communautaire*

9h30-10h30 : *la maîtrise de l'énergie*

11h00-12h00 : *le haut débit*

13h00 Réception offerte par Dexia Crédit local

Après-midi :

14h30 à 17h30 Auditorium

Table ronde entre des maires et des jeunes : **Comment les maires peuvent-ils répondre aux attentes culturelles des jeunes ?**

Présentation de la résolution générale du 88^{ème} Congrès par André Laignel, secrétaire général de l'AMF.

Intervention de Nicolas Sarkozy, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire.

Clôture officielle du 88^{ème} Congrès par Jacques Pelissard, président de l'AMF.

18h00 Cocktail de clôture offert par le Bureau et le Président de l'AMF.